

RESIDENCE ET SERVICES AUTONOMIE - SECTEUR HANDICAP :

Formation Gestes et postures MOBILISATION DES PERSONNES



À RYTHME ÉTHIQUE

Étudier - Adapter - Concevoir

Formations et prévention des risques professionnels



À RYTHME ÉTHIQUE

FORMATION GESTES ET POSTURES MOBILISATION DES PERSONNES

Durée : 1 journée 7 heures

Public : Salariés accompagnant des personnes en perte d'autonomie dans le secteur du handicap

Prérequis

Aucun.

Coût : 395 € / participant

Objectifs

Étudier et repérer les gestes et les postures qui sont à l'origine des troubles musculosquelettiques dans son environnement de travail.

Utiliser les principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés à la situation

Accompagner la personne : Maintenir une communication bienveillante et stimulante, préserver l'autonomie et utiliser des techniques de mobilisation manuelle

Présentation

Les accidents du travail et les maladies professionnelles

- Définition, statistiques, enjeux humains et financiers
- Obligations réglementaires, les responsabilités de l'employeur

Notion d'anatomie, physiologie et pathologie

- Les troubles musculosquelettiques
- Les conséquences sur la santé

Prévention des risques

- Les facteurs d'usures et de fatigue
- Les principes généraux de prévention

La mobilisation des personnes

- La communication bienveillante et stimulante, le maintien de l'autonomie
- Les techniques de manutention manuelles



À RYTHME ÉTHIQUE

Méthodes et supports pédagogiques :

La formation offre des discussions interactives et l'apprentissage des techniques de travail dans le cadre d'une formation en situation de travail

Modalités de valorisation :

Évaluation formative tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

Modalités de formation :

Intra entreprise (possibilité Inter entreprise nous consulter)

Face à face pédagogique : 1 journée, soit 7 heures

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires

Intervenant

La formation est dirigée par un formateur PRAP certifié INRS et expert du secteur du handicap



FORMATION GESTES ET POSTURES – SECTEUR HANDICAP MOBILISATION DES PERSONNES	
Jour : 1	
Horaire	Programme
Matin 9 :00 – 12 :30	<p>Début de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes.</p> <p>Objectifs de la formation</p> <p>Les accidents du travail et les maladies professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Définition, statistiques, enjeux humains et financiers➤ Obligations réglementaires, les responsabilités de l'employeur <p>Notion d'anatomie, physiologie et pathologie</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Les troubles musculosquelettiques➤ Les conséquences sur la santé <p>Prévention des risques</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Les facteurs d'usure et de fatigue➤ Principes de base de la prévention
Après-midi 13 :30 – 17 :00	<p>La mobilisation des personnes</p> <ul style="list-style-type: none">➤ La communication bienveillante, le maintien de l'autonomie➤ Les aides techniques à la mobilisation manuelle <p> Bilan de fin de formation</p>



Étudier – Adapter – Concevoir
CFA – A RYTHME ETHIQUE

FORMATIONS INTER ENTREPRISE -CALENDRIER 2025								
2025	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	Sept.	OCT.	NOV.	DEC
Aide à la toilette - 002 -	26 & 27		28 & 29	18 & 19				
Gestes & Postures Mobilisation des personnes (Domicile ou Résidences) - 001 -		02 & 03	21 & 22	11 & 12	11 & 12			
Positionnement professionnel des aides à domicile - 003 -	19					03		
Promouvoir la bien traitance et prévenir la maltraitance à domicile - 004 -				25		09	13	
Prévention des chutes des personnes âgées à domicile - 005-				04	25			
Gestion du stress - 006 -		23 & 24						



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A RYTHME ETHIQUE, organisme de formation continue et apprentissage, dont le siège social est situé : 23, rue Jean Macé 69220 Belleville-en-Beaujolais, propose et dispense des formations inter-entreprises. Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les offres de formation, d' A RYTHME ETHIQUE relatives à des commandes passées à A RYTHME ETHIQUE, par tout client.

Inscription et conditions de règlement :

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription fourni par A RYTHME ETHIQUE. Un acompte de 30% du coût total de la formation est versé au moment de l'inscription. Le paiement du solde sera effectué à l'issue de la formation, à réception de facture. Les prix sont indiqués TTC. Toute formation commencée est entièrement due.

Après réception A RYTHME ETHIQUE, confirme l'inscription du client en lui retournant :

- Une confirmation d'inscription donnant toutes les indications utiles concernant les dates, le lieu et le déroulement du stage.
- Une convention de formation.

Gestion des inscriptions, report ou annulation du fait d'A RYTHME ETHIQUE ;

Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.

Si le nombre des inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine formation identique. Si au contraire, le nombre des inscriptions est insuffisant, les dates du stage pourront être reportées ou même annulées.

En cas de situation exceptionnelle ou d'un nombre insuffisant de stagiaires, la formation pourra être reportée ou annulée.

Cette annulation ou ce report seront signifiés par courrier ou e-mail au client. Les raisons de cette annulation ou report seront précisées.

En cas d'annulation, A RYTHME ETHIQUE remboursera au client l'intégralité de l'acompte versé.

En cas de report, le client pourra maintenir son inscription pour une date ultérieure ou se faire rembourser l'intégralité de l'acompte versé.

A l'issue de la formation A RYTHME ETHIQUE fournit au client :

- Un exemplaire de la convention signée.
- Une attestation de formation et un exemplaire de la feuille d'émargement signée.
- La facture.

La facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement.

Annulation du fait du client

En cas d'annulation du fait du client après signature du bulletin d'inscription et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'acompte reste acquis à A RYTHME ETHIQUE au titre de dédommagement.

Au-delà de cette date les frais de formation seront entièrement dus par le client et une facturation lui sera fait.